

MODE GRAND OUEST officiellement engagé dans l'appel à projet dédié à la compétitivité des filières industrielles stratégiques

Lors du Bureau exceptionnel de MODE GRAND OUEST qui s'est tenu le 26 juillet 2013, une lettre d'intention d'engagement de la candidature du Groupement professionnel a été adoptée à l'unanimité par le Bureau, dans le but d'élaborer un important projet d'avenir pour les professionnels de la filière mode du Grand Ouest. Cette lettre d'intention a été adressée à la DGCIS avec la présentation des grandes lignes du projet.



Deux réunions préalables avaient eu lieu, à la demande du Président de MODE GRAND OUEST, Tony Herblot, et placées sous la houlette du Délégué général de ce Groupement professionnel, Laurent Vandendorp, les 14 mai et 21 juin derniers, « dans le but d'élaborer un important projet d'avenir pour la profession. » introduisait Tony Herblot.

Un important projet d'avenir pour la filière mode du Grand Ouest

L'objectif de ces deux premières journées était de déterminer les axes clés d'un contrat de filière qui souhaite s'inscrire dans le cadre du programme d'investissement d'avenir porté par l'Etat. Cinquante entreprises, *leader* dans leur domaine, avaient répondu à l'invitation de MODE GRAND OUEST, ainsi qu'une vingtaine de personnes qualifiées, qu'ils soient chercheurs, enseignants ou consultants. Ces derniers avaient animé, le 21 juin dernier, à Saumur, des tables rondes, sous l'œil expert de représentants de la DGCIS, de la DIRECCTE et des Collectivités territoriales.

L'objectif principal de ces tables rondes était d'identifier les enjeux exprimés par les entreprises en vue d'apporter des outils et solutions opérationnels pour favoriser la compétitivité des entreprises de la filière mode, et mettre à disposition des outils de prospective d'anticipation.

Ce projet d'initiative territoriale relève d'un intérêt national et fait donc l'objet d'une candidature aux appels à projets « Filières industrielles et préservation des savoir-faire particuliers du Made in France » ouverts auprès du Ministère pour le Redressement productif.

Six axes de travail



Suite à ces deux réunions « très productives et grâce à la qualité des synthèses et au travail de Bertrand Bello du cabinet ADIT missionné par la DIRECCTE, six grands axes se sont ainsi dégagés et sur lesquels nous envisageons de positionner notre candidature à l'appel à projet » explique Laurent Vandendorp. Et ce dernier de nommer ces six axes :

« Communication et promotion des acteurs de la mode ; Améliorations de la performance des acteurs de la mode ; Développement international des acteurs de la mode ; Techno-pôle Mode Design 3.0 (plateforme numérique et physique) ; Mutualisation et alliances des acteurs de la mode ; Responsabilité sociétale des entreprises. »

Bien que le projet soit ambitieux et le calendrier court, « grâce au travail commun, nous sommes aux échéances prévues avec une situation satisfaisante pour candidater à ce jour. Il nous reste à approfondir avant le 15 octobre prochain les dimensionnements économiques pour lesquels nous aurons besoin de « nos partenaires » pour co-construire le budget opérationnel utiles aux futures collaborations. » poursuit le Délégué général de MODE GRAND OUEST.

Le Bureau MODE GRAND OUEST, réuni le 26 juillet dernier, a adopté à l'unanimité les différentes motions présentées. Le projet final devra être adressé au Ministère du Redressement productif, au plus tard le 31 décembre 2013.

A suivre...